

PARTIE B – IMMOBILISATIONS

Immobilisations

En 1999-2000, la Province a adopté une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles. Cette nouvelle convention repose sur les normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés. En vertu de ces normes, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

Éducation et Jeunesse

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses prévues 2002-2003		Écart positif (néгатif)	Note expl.
		ETP	\$		
Total des autres dépenses	-	-	-	-	

Renseignements financiers

Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse

État de rapprochement (en milliers de \$)

Détails	
Budget des dépenses 2001-2002	\$1 076 170,3
Affectation de fonds provenant des sources suivantes :	
- Enseignement postsecondaire	100,0
- Enfants en santé Manitoba	18,7
- Finances: dette publique	251,7
- Affectations d'autorisation: réforme interne, redressement de l'effectif et augmentation générale des salaires	247,4
Affectation de fonds à :	
- Énergie, Sciences et Technologie : transfert en cours d'exercice des Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba	(445,8)
- Enseignement postsecondaire	(2 401,2)
- Enseignement postsecondaire: transfert pendant l'année de Formation professionnelle et éducation permanente	(90 852,4)
Autres écarts positifs (négatifs)	33 239,7
Budget des dépenses 2002-2003	\$1 016 328,4

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de \$)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note d'explication
Éducation et Jeunesse					
	16-1 Administration et finances				
28.4	(a) Traitement du ministre	28.4	28.0	0.4	
	(b) Soutien à la haute direction				
532.7	- Salaires et avantages sociaux	451.5	420.2	31.3	
116.1	- Autres dépenses	198.2	229.2	(31.0)	
	(c) Direction générale de l'éducation des Autochtones				
431.6	- Salaires et avantages sociaux	321.5	465.6	(144.1)	1
131.9	- Autres dépenses	143.3	147.7	(4.4)	
	(d) Services de la gestion des ressources humaines				
839.6	- Salaires et avantages sociaux	848.5	805.3	43.2	
148.3	- Autres dépenses	118.2	156.9	(38.7)	2
	(e) Services financiers et administratifs				
847.0	- Salaires et avantages sociaux	892.9	718.0	174.9	3
234.7	- Autres dépenses	222.6	211.4	11.2	
	(f) Services des systèmes informatiques et de la technologie				
798.1	- Salaires et avantages sociaux	770.2	760.0	10.2	
265.7	- Autres dépenses	298.0	224.6	73.4	4
	(g) Recherche et planification				
521.2	- Salaires et avantages sociaux	404.9	515.5	(110.6)	5
187.1	- Autres dépenses	263.2	178.1	85.1	6
(300.0)	(h) Moins : sommes récupérables d'Enseignement postsecondaire	(300.0)	(300.0)	0.0	
4,782.4	Total 16-1	4,661.4	4,560.5	100.9	

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de \$)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note d'explication
	16-2 Programmes scolaires				
	(a) Administration de la division				
300.7	- Salaires et avantages sociaux	278.0	292.7	(14.7)	
78.5	- Autres dépenses	99.7	100.7	(1.0)	
	(b) Manitoba School for the Deaf				
3,025.7	- Salaires et avantages sociaux	2,868.4	2,824.4	44.0	
619.0	- Autres dépenses	615.4	633.6	(18.2)	
	(c) Mesure et évaluation				
2,617.2	- Salaires et avantages sociaux	2,582.1	2,681.6	(99.5)	
2,799.0	- Autres dépenses	2,569.9	2,393.7	176.2	
	(d) Élaboration des programmes				
4,326.3	- Salaires et avantages sociaux	3,849.7	3,488.5	361.2	7
4,185.8	- Autres dépenses	4,407.2	4,669.3	(262.1)	
	(e) Programmes et services de soutien aux élèves				
4,864.3	- Salaires et avantages sociaux	4,573.9	4,499.2	74.7	
2,625.7	- Autres dépenses	2,695.8	2,774.0	(78.2)	
25,442.2	Total 16-2	24,540.1	24,357.7	182.4	

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de \$)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (néгатif)	Note d'explication
	16-3 Bureau de l'éducation française				
	(a) Administration de la division				
148.7	- Salaires et avantages sociaux	149.0	146.0	3.0	
23.7	- Autres dépenses	25.0	38.9	(13.9)	8
	(b) Développement et implantation des programmes				
1,227.9	- Salaires et avantages sociaux	587.3	574.9	12.4	
623.0	- Autres dépenses	984.5	1,065.6	(81.1)	
	(c) Services de soutien en éducation				
1,152.9	- Salaires et avantages sociaux	1,011.4	842.8	168.6	9
396.1	- Autres dépenses	624.2	778.3	(154.1)	10
	(d) Programmes de langues officielles et services administratifs				
875.0	- Salaires et avantages sociaux	859.7	859.4	0.3	
1,253.6	- Autres dépenses	1,065.4	1,262.4	(197.0)	11
1,713.7	- Aide financière	1,722.2	1,943.5	(221.3)	12
	(e) Ressources éducatives françaises				
481.9	- Salaires et avantages sociaux	443.5	432.9	10.6	
331.4	- Autres dépenses	414.9	388.5	26.4	
8,227.9	Total 16-3	7,887.1	8,333.2	(446.1)	

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de \$)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note d'explication
	16-4 Crédits d'impôt foncier				
174,551.0	(a) Crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation	174,849.4	166,297.3	8,552.1	13
3,288.0	(b) Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	2,809.4	3,330.0	(520.6)	14
177,839.0	Total 16-4	177,658.8	169,627.3	8,031.5	

Éducation et Jeunesse Manitoba
Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de \$)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (néгатif)	Note d'explication
	16-5 Soutien aux écoles				
	(a) Finances des écoles				
881.8	- Salaires et avantages sociaux	854.7	825.4	29.3	
155.1	- Autres dépenses	267.4	317.9	(50.5)	15
2,424.8	- Évaluation foncière	2,424.8	2,406.1	18.7	
	(b) Services d'administration scolaire				
1,509.9	- Salaires et avantages sociaux	1,487.6	1,432.3	55.3	
487.2	- Autres dépenses	519.5	520.0	(0.5)	
	(c) Réseau informatique scolaire				
415.1	- Salaires et avantages sociaux	388.7	388.3	0.4	
519.7	- Autres dépenses	452.0	530.1	(78.1)	16
	(d) Subventions aux écoles				
644,670.7	- Subventions de fonctionnement	650,767.9	616,620.1	34,147.8	17
20,579.5	- Subventions générales de soutien	20,240.8	19,965.0	275.8	
999.1	- Commission des finances des écoles publiques	984.6	936.6	48.0	
2,486.2	(e) Autres subventions	2,489.0	2,542.3	(53.3)	
91,869.1	(f) Caisse de retraite des enseignants	91,071.4	83,757.6	7,313.8	18
766,998.2	Total 16-5	771,948.4	730,241.7	41,706.7	

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de \$)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire		Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note d'explication
	16-6	Division Jeunesse Manitoba				
1,469.7	(a)	Salaires et avantages sociaux	1,495.8	1,588.8	(93.0)	
408.2	(b)	Autres dépenses	477.4	508.6	(31.2)	
1,130.8	(c)	Lancement de carrières	1,076.2	1,974.7	(898.5)	19
7,025.7	(d)	Partenariats communautaires pour les jeunes	6,739.0	6,600.9	138.1	
400.0	(e)	Partenaires pour des carrières	369.8	413.6	(43.8)	
(200.0)	(f)	Moins : somme récupérable des Affaires autochtones et du Nc	(200.0)	(199.4)	(0.6)	
(4,212.5)	(g)	Moins : somme récupérable des initiatives de développement économique et urbain	(3,933.9)	(3,863.4)	(70.5)	
6,021.9		Total 16-6	6,024.3	7,023.8	(999.5)	

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de \$)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note d'explication
	16-7 Subventions en capital pour les divisions scolaires				
19,144.1	(a) Remboursement du capital	19,144.1	18,346.6	797.5	
5,500.9	(b) Subventions en capital	5,500.9	6,703.8	(1,202.9)	20
24,645.0	Total 16-7	24,645.0	25,050.4	(405.4)	

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de \$)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note d'explication
	16-8				
	(a)				
757.9	- Charge d'amortissement - matériel et transition	755.8	811.9	(56.1)	
135.7	- Charge d'amortissement - logiciel d'entreprise	126.5	145.4	(18.9)	
292.9	- Licences de logiciel d'entreprise	292.9	0.0	292.9	
742.8	(b) Charge d'amortissement	386.0	795.7	(409.7)	
442.5	(c) Charge d'intérêts	23.9	275.0	(251.1)	
2,371.8	Total 16-8	1,585.1	2,028.0	(442.9)	
1,016,328.4	Total - Éducation et Jeunesse	1,018,950.2	995,580.3	47,727.6	

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Note explicative :

1. La diminution des dépenses est principalement attribuable au fait qu'un poste était vacant, au paiement d'une indemnité de départ/vacances et au coût salarial engagé en 2001-2002 pour combler le poste d'un employé en congé de maladie.
2. La diminution des dépenses est principalement attribuable au recouvrement des frais d'exploitation des organismes de service spécial en 2002-2003.
3. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable au paiement d'indemnités de départ/de vacances pour trois postes en 2002-2003, à trois postes vacants en 2001-2002 et à la reclassification de trois postes en 2002-2003.
4. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable au paiement de la licence Oracle par le Réseau informatique scolaire en 2001-2002.
5. La diminution des dépenses est attribuable au fait que deux postes sont restés vacants pendant une partie de 2002-2003, qu'un poste a été comblé par un détachement de la Division scolaire de Winnipeg et que le salaire du titulaire de ce poste a été payé à même les frais d'exploitation en 2002-2003 plutôt qu'à même les salaires, et au fait qu'un employé temporaire a été embauché en 2001-2002.
6. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable au fait qu'un poste a été comblé par un détachement de la Division scolaire de Winnipeg et que le salaire du titulaire de ce poste a été payé à même les frais d'exploitation en 2002-2003 plutôt qu'à même les salaires, à une hausse des coûts du système ACRS en 2002-2003 et aux coûts d'impression de 2002-2003 pour la Commission sur la dimension des classes.
7. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable au fait que sept postes sont restés vacants en 2001-2002 et à l'économie des avantages sociaux connexes, à la hausse générale des salaires en 2002-2003, aux paiements au mérite et aux reclassifications, ainsi qu'à une hausse des réclamations d'indemnités d'accident du travail en 2002-2003.
8. La diminution des dépenses est principalement attribuable à l'examen spécial unique de la régie des écoles francophones en 2001-2002.

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Note explicative :

9. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable à l'utilisation accrue du personnel occasionnel et temporaire pour l'élaboration et l'administration des tests de normalisation, au paiement d'indemnités de départ/vacances pour deux postes en 2002-2003 et à la hausse générale des salaires en 2002-2003, qui a été en partie compensée par quatre postes restés vacants pendant une partie de 2002-2003.
10. La diminution des dépenses est principalement attribuable à la réduction du travail exécuté au paiement à l'acte en 2002-2003 et à l'utilisation accrue du personnel occasionnel et temporaire pour l'élaboration et l'administration des tests, ainsi qu'à l'élimination d'un poste de CRC dans le budget des dépenses de 2002-2003.
11. La diminution des dépenses est attribuable à la réduction des coûts de traduction, d'impression et d'administration en général en raison du roulement exceptionnel du personnel professionnel de la Division en 2002-2003 à la suite des retraites et du gel de l'embauche à la grandeur du gouvernement, ce qui a entraîné un ralentissement général des activités d'élaboration et de mise en oeuvre des programmes
12. La diminution des dépenses est attribuable à la réduction des subventions payées aux organisations non gouvernementales en 2002-2003, laquelle a été en partie compensée par une augmentation des bourses versées aux enseignants et aux étudiants en 2002-2003 à la suite d'une hausse des inscriptions au Collège universitaire de Saint-Boniface et des demandes de bourse reçues de la part des enseignants en immersion française et en français fondamental.
13. L'augmentation des dépenses est attribuable au fait que les dépenses de 2001-2002 de la partie en fonction du revenu du crédit d'impôts fonciers en matière d'éducation étaient fondées sur l'année d'imposition 2000, tandis que les dépenses de 2002-2003 de la partie en fonction du revenu du crédit d'impôts fonciers en matière d'éducation étaient fondées sur l'année d'imposition 2001. Les crédits d'impôts fonciers minimum et maximum ont aussi été augmentés de 75 \$ en 2001, ce qui a entraîné une hausse des dépenses en 2002-2003.
14. La diminution des dépenses résulte d'une baisse moins importante que prévue de l'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires.
15. La diminution des dépenses est attribuable à la réduction du nombre de contrats de consultants en ce qui concerne la fusion des divisions scolaires.

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Note explicative :

16. La diminution des dépenses est attribuable au paiement du renouvellement de la licence Oracle par les Services des systèmes et de la technologie (16-1F) en 2002-2003 et à la mise à jour unique Oracle en 2001-2002, ce qui a été en partie compensé par d'autres écarts divers.
17. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable à une hausse du Programme de financement des écoles, à la hausse des subventions versées aux écoles indépendantes et à la hausse des subventions spéciales.
18. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable à la hausse des paiements aux pensionnés à la suite de l'augmentation du nombre de ces derniers, à l'augmentation de la prestation de retraite moyenne, à la hausse des transferts réciproques et à la hausse des paiements versés à la succession des enseignants décédés.
19. La diminution des dépenses est principalement attribuable à la réduction des demandes présentées dans le cadre du programme *Lancement de carrières* puisque ce programme a été annulé en date du 1^{er} avril 2002, à la réduction des demandes présentées dans le cadre des programmes *Objectif Carrière* et *Mentorat en entreprises*, laquelle a été en partie compensée par l'augmentation des demandes présentées au *Programme des services à la jeunesse* et au *Programme Jeunesse info.travail*.
20. La diminution des dépenses est attribuable à la réduction du budget des dépenses en capital non obligatoire requise pour atteindre les objectifs du budget des dépenses en capital de 2002-2003, laquelle a été en partie compensée par l'élimination progressive de la taxe d'aide à l'éducation et la réduction des coûts du programme d'immobilisations.

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des recettes, par source

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de \$)

Chiffres réels 2001-2002	Chiffres réels 2002-2003	Augmentation (diminution)	Source	Chiffres réels 2002-2003	Prévisions 2002-2003	Écart	Note expl.
Programmes actuellement en cours							
Gouvernement du Canada							
6 163,7	6 087,1	76,6 (b)	Entente relative aux langues officielles dans l'enseignement	6 087,1	6 087,1	0,0	
6 163,7	6 087,1	76,6	Total	6 087,1	6 087,1	0,0	
Autres recettes – Éducation et Jeunesse							
795,9	772,2	23,7 (a)	Droits de scolarité	772,2	763,3	8,9	
409,0	381,4	27,6 (b)	Divers	381,4	326,1	55,3	1
1 204,9	1 153,6	51,3	Total	1 153,6	1 089,4	64,2	

1. L'augmentation des recettes diverses est principalement attribuable au lancement des nouveaux cours S1-S4 de la Section de l'apprentissage à distance et des technologies de l'information (mathématiques du consommateur S0S et 40S, mathématiques appliquées 40S, anglais langue maternelle 30S (cours complet), Littératures et communications spécialisées, et anglais, langue maternelle, 40S (cours complet) et français) en septembre 2002, combiné à des recettes de vente plus élevées que prévues du matériel de référence aux autorités scolaires et aux centres d'apprentissage des adultes.

Éducation et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses et de la dotation pour les principaux postes budgétaires sur une période de cinq ans

pour les exercices entre le 31 mars 1999 et le 31 mars 2003* (en milliers de \$)

Principaux postes budgétaires	1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003	
	ETP	\$000	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$
16-1 Administration et finances	63,56	4 105,6	58,56	4,799,7	67,00	4,672,6	67,00	4,560,5	67,00	4,661,4
16-2 Programmes scolaires	309,89	27,147,6	329,89	30,297,6	272,39	24,788,9	275,89	24,357,7	274,39	24,540,1
16-3 Bureau de l'éducation française	72,50	7,250,7	76,50	8,495,4	71,00	8,914,8	71,00	8,333,2	68,00	7,887,1
16-4 Crédits d'impôts scolaires et en matière d'éducation		120,754,0		121,003,7		154,708,3		169,627,3		177,658,8
16-5 Soutien aux écoles	50,00	657,310,9	51,00	680,563,1	52,00	708,121,3	52,00	730,241,7	52,00	771,948,4
16-6 Jeunesse Manitoba	118,73	7,422,9	118,73	7,557,5	121,73	7,559,9	119,73	7,023,8	119,73	6,024,3
Sous-total	382,39	819,886,1	634,68	852,717,0	584,12	908,765,8	585,62	944,144,2	581,12	992,720,1
16-7 Subventions en capital pour les divisions scolaires		23,687,6		24,937,3		25,538,4		25,050,4		24,645,0
16-8 Amortissement des immobilisations et autres dépenses connexes		88,7		748,5		734,4		2,028,0		1,585,1
Total - Éducation et Jeunesse	382,39	843,662,4	634,68	878,402,8	584,12	935,038,6	585,62	971,222,6	581,12	1,018,950,2

* Les dépenses réelles historiques ont été redressées pour tenir compte des transferts de programmes entre ministères, dans le but de faciliter la comparason des chiffres d'un exercice à l'autre.